



**AARC**  
Association Amicale des  
Résidents de Châtel

# ENTRE NOUS

N°91 - Décembre 2014



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel  
161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL  
[www.residentschatel.fr](http://www.residentschatel.fr) - [contact@residentschatel.fr](mailto:contact@residentschatel.fr)

## ▶▶ DATES À RETENIR ◀◀

**Samedi 27 décembre 2014:**

Assemblée Générale de l'A.A.R.C.

**Samedi 21 février 2015 à 18h00 - Stade du Linga :**

24<sup>ème</sup> Trophée ski A.A.R.C.

## PROGRAMME DE CHATEL TOURISME

(Extrait, pour d'autres manifestations renseignez-vous à Châtel Tourisme)

**Lundi 22 au vendredi 26 décembre 2014**

**Mercredi 31 décembre 2014 à 18h30**

**Dimanche 11 janvier 2015 de 08h30 à 13h00**

**Samedi 31 janvier au dimanche 01 février 2015**

**Samedi 14 février 2015 à 16h00**

**Mercredi 18 février 2015 de 20h30 à 22h00**

**Samedi 21 février 2015 à 18h00**

**Dimanche 01 mars 2015 de 08h30 à 13h00**

**Samedi 07 mars au dimanche 08 mars 2015**

**Samedi 14 mars 2015**

**Samedi 14 mars au samedi 21 mars 2015**

**Mardi 17 mars 2015 de 08h00 à 13h00**

**Mercredi 18 mars 2015 de 08h00 à 13h00**

**Samedi 21 mars 2015 en nocturne**

**Samedi 04 avril 2015 de 13h00 à 20h30**

**Dimanche 05 avril 2015 de 08h00 à 16h00**

**Châtel Christmas... et la magie de Noël !**

**Feu d'artifice de la Saint Sylvestre**

**Coupe d'argent U16 dames en slalom**

**2 coupes d'Europe de bosses**

**Grand prix de Châtel slalom**

**Show du Ski Club de Châtel**

**24<sup>ème</sup> trophée des Résidents de Châtel**

**Coupe d'argent U16 hommes en slalom**

**Wintertrail Oxfam (marche en raquettes)**

**La Razorsnowbike**

**Rock the Pistes Festival 2015**

**FIS dames en slalom**

**FIS dames en géant**

**Circuit Bronze U16 Hommes et Dames en slalom**

**Finale des Critériums Jeunes bosses**

**Championnat de France jeunes de bosses**



*Joyeux Noël et  
Heureuse année  
2015 !*

## TARIFS REMONTÉES MÉCANIQUES HIVER 2014/2015

HIVER 2014/2015

TARIFS TTC DES REMONTEES MECANIQUES - DOMAINE DE CHÂTEL

A.A.R.C. (Association Amicale des Résidents de Châtel)



	Adulte	Jeune/Sénior	Enfant
	20-64 ans	16-19 ans/65 ans et +	5-15 ans
SAISON CHATEL	392,00 €	353,00 €	294,00 €
SAISON INCOMPLETE <sup>(1)</sup>	336,00 €	303,00 €	252,00 €

- ✓ Concerne exclusivement le DOMAINE SKIABLE DE CHATEL
- ✓ En vente à la CAISSE CENTRALE DE LA MAISON CHATELLANE aux heures d'ouverture
- ✓ Réservé aux ADHERENTS DE L'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an
- ✓ Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits: Conjoint et enfants fiscalement à charge)

<sup>(1)</sup> Vendue à partir du samedi 7 février 2015

Renseignements:	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél:	04 50 73 34 24
Email:	<a href="mailto:ski@chatel.com">ski@chatel.com</a>

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat  
Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications

HIVER 2014 / 2015

TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

✓ LOUEURS DE MEUBLES - DOMAINE DE CHÂTEL



Durée	Adulte	Enfant	Jeune / Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 ans / 65 ans et +
6x5 Heures <sup>(1)</sup>	141,00 €	106,00 €	127,00 €
5 jours	132,00 €	99,00 €	119,00 €
5 jours NC/7 <sup>(2)</sup>	136,00 €	102,00 €	123,00 €
6 jours	153,00 €	114,00 €	137,00 €

- <sup>(1)</sup> 6x5 Heures temporisées sur 6 jours
- <sup>(2)</sup> Forfait 5 jours Non Consecutifs temporisé sur 7 jours
- ✓ Forfaits inférieurs à 8 jours émis sur support "Mains Libres" à usage unique ou support "Mains Libres" réutilisable" (3,00 € TTC l'unité)
- ✓ Forfaits à 8 jours et + émis sur support "Mains Libres" réutilisable" (3,00 € TTC l'unité)
- \* Le support Mains Libres réutilisable offre la possibilité de cumuler des points fidélité

Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur(s) appartement(s) en meublé(s) et justifiant de la taxe professionnelle des loueurs de meubles ou d'une attestation d'agence

Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge)

✓ INDIGENES - DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

Durée	Tarif INDIVIDUEL			Tarif FAMILLE <sup>(3)</sup>		
	Adulte	Enfant	Jeune Senior	Adulte	Enfant	Jeune Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +
Saison Portes du Soleil	700,00 €	525,00 €	630,00 €	630,00 €	473,00 €	567,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents, domiciliés à titre principal dans les communes et les villes de Haute Savoie ou propriétaires dans la station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation.

<sup>(3)</sup> Famille = Achat simultané de 4 abonnements minimum, de même durée et de même validité, parents + 2 Enfant(s) et / ou Jeune(s) célibataire(s) à charge et sur présentation obligatoire d'un justificatif (livret de famille, pièces d'identités ...)

Consignes Générales de Vente à disposition en points de vente et sur le site [www.chatel.com](http://www.chatel.com)

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat  
Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications

**Ecoutez Radio Châtel sur internet !**  
[www.sarlaltipub.com](http://www.sarlaltipub.com)



## QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

### ► 27/07/14 - JEAN-JACQUES QUEYRANNE À CHÂTEL POUR INAUGURER LE CENTRE NAUTIQUE FORME D'O

600 invités à l'inauguration de Forme d'O

La station de Châtel vient de vivre vendredi une nouvelle étape avec l'inauguration de son centre nautique en présence de 600 personnes dont le président de la région, Jean-Jack QUEYRANNE, mais aussi Denis BOUCHET, vice-président du Conseil général, Charles-Ange GINÉSY président de l'association nationale des maires de stations de montagne, des sénateurs, des maires, et de très nombreuses personnes qui ont accompagné le maire, Nicolas RUBIN, dans cette réalisation.

Promoteur, architecte, le président du groupe "Récréa" se sont appliqués à donner les éléments techniques de qualité environnementale.

La combativité des élus a permis la concrétisation du projet

Nicolas RUBIN a souligné avec humour que « ce dossier nous a appris comment pouvaient naître des vagues en montagne, des remous, de la houle, des moments pétillants, des situations plates pour en terminer avec une eau claire, à près de 30°, reposante, réparatrice, sportive et ludique. Comment un projet comme celui-ci pourrait se faire sans contrainte ? L'espérer relève du rêve... Il m'est aujourd'hui donné l'occasion de saluer la force de conviction et la combativité de celles et ceux qui n'ont jamais lâché ce projet et qui ont suivi l'action engagée jusque dans les moments les plus difficiles. »

Les différents intervenants ont salué la fonctionnalité et la beauté de l'établissement, même si le préfet a dit son regret que l'État n'ait pas accompagné le projet.

Un centre qui répond aux attentes des habitants

Pour Jean-Jack QUEYRANNE, président de la région : « C'est une très belle réussite, je trouve que le partenariat public-privé fonctionne bien, le maire a pris une initiative qui va faire école, car aujourd'hui il y a une demande qui porte sur la pratique de la natation, mais, au-delà du bien-être, tout ce qui accompagne le bien-être à travers les soins para-médicaux, l'aspect ludique, je trouve que c'est une forme moderne qui va être utile aux habitants sur toute l'année, un facteur d'attraction dans la diversité touristique, parce qu'aujourd'hui les gens qui viennent ne veulent pas simplement une mono activité, ils veulent aussi pouvoir, en fonction du climat, du temps, avoir d'autres pratiques et c'est déjà un succès », précisait-il.



### ► 28/07/14 - L'ESPACE SCIERIE DE VILLAPEYRON SE TRANSFORME

Nous avons, dans des précédentes éditions, évoqué les travaux réalisés par les services municipaux quant à la remise en marche de l'ancienne scierie de Villapeyron. Après la mise en forme du terrain à proximité, les aménagements de décorations, tables de pique-nique et le fleurissement de l'espace sont à présent terminés (notre photo). Un ensemble de qualité qui met en valeur le travail des agents communaux, des services des espaces verts, de menuiserie et des différents autres corps de métiers.

### ► 04/09/2014 - CONSTRUCTION DE LA LIAISON LINGA/SUPER-CHÂTEL, UN IMPOSANT CHANTIER



Quatre véhicules "tombereaux" alimentés par plusieurs pelles (dont une de 50 tonnes) donnent un ballet impressionnant sur les hauteurs de Super Châtel. MARJOLLET TP, l'entreprise de Saint Jeoire qui mène les travaux n'a jamais participé à un tel chantier, tant sur le coût que sur le volume et la technicité.

Les conditions météo difficiles n'ont pas facilité le travail des techniciens. « Quand c'est trop mouillé, ils sont obligés d'arrêter le travail. Mais plusieurs équipes se relaient pour rattraper le temps perdu », déclare sur le chantier le maire Nicolas RUBIN, président de la Société des remontées mécaniques.

Deux télésièges débrayables

L'ouvrage sur Super Châtel est imposant. 57 000 m<sup>3</sup> de terre ont été nécessaires pour les terrassements de la gare d'arrivée du télésiège Vonnes/Super-Châtel et le réaménagement des téléskis des Coqs et des Bossons. Des véhicules de ravitaillement en carburant sont sur place pour les grosses journées pendant lesquels 6 000 litres de fuel sont consommés par les engins de chantier.

La liaison, dont l'ouverture est annoncée pour cet hiver, sera dotée de deux télésièges débrayables. Un équipement de six places partira de Vonnes pour Super Châtel, alors qu'un autre appareil de quatre places (plus court) montera de Vonnes vers le Linga.

« Ces deux appareils sont prévus et conditionnés pour travailler à 100 % de leur charge. Tous les sièges peuvent être occupés, à la montée comme à la descente », ajoute le maire.

Côté Linga, l'entreprise châtelaine Gilles et Alfred RUBIN est en charge de l'aménagement autour de la future gare de l'Aity ainsi que de l'élargissement de la piste bleue de la Leiche sur une distance de 300 m (avant un second élargissement de 300 m supplémentaire).

Quelque 18 000 m<sup>3</sup> de matériaux ont été déplacés. Un travail de déboisement a également été engagé sur l'espace qui doit accueillir la future gare de départ du télésiège, lequel rejoindra un kilomètre plus loin la liaison de Vonnes. Encore une fois, les mauvaises conditions atmosphériques n'ont pas facilité le travail des techniciens: certains jours, les machines furent contraintes à un repos forcé.



## ► 11/09/2014 - DÉMONTAGE DU TÉLÉSIÈGE 4 PLACES DE PLAINE DRANSE

Le télésiège quatre places de Plaine Dranse a été démonté lundi après-midi. En service depuis 1988, l'appareil, avec sa gare Poma Alpha, sa ligne d'une longueur de 1 140 m allant jusqu'à l'arête de Rochassons et ses 124 sièges, ne fonctionnait plus que pendant les vacances de Noël et de février, depuis l'installation du débrayable de Rochassons. C'est à l'aide d'un Super-Puma, hélicoptère de la société SAF International de Sion en Suisse, qu'ont été évacués les têtes de pylônes et fûts, démontés au fur et à mesure par les techniciens de la société Coppel.

Le pilote a assuré le transport de 31 charges, avec des poids allant de 2 à 3,3 tonnes, en 1h28 (soit moins de trois minutes la rotation).



## ► 01/10/2014 - UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE PLUS DE 5 MILLIONS

Ce vendredi, le centre technique municipal de Châtel sera inauguré en présence de Georges-François LECLERC, préfet de Haute-Savoie, Christian MONTEIL, président du conseil général de Haute-Savoie, Marc FRANCINA, député maire d'Évian et président de l'association des stations classées et touristiques, Martial SADDIER, député maire de Bonneville et président de l'Association des maires de Haute-Savoie et Jean-Yves MORACCHINI, président du Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais.

Il s'agit d'une seconde inauguration pour le maire de Châtel Nicolas RUBIN, après celle du centre nautique en juillet. « Cette réalisation s'inscrit dans une volonté de s'équiper pour mieux servir la population Châtellane, précise le maire. Centraliser, rassembler, protéger, entretenir sont les maîtres mots à cette construction ».

Des services disséminés et éclatés

À son arrivée à la tête de la commune station, Nicolas RUBIN devait constater que les services techniques de la mairie étaient disséminés aux quatre coins du territoire du village. Un éclatement qui ne facilitait pas la gestion générale quotidienne et encore moins les organisations opérationnelles. Certains locaux étaient devenus inadaptés, d'où une difficulté de répondre aux normes de sécurité actuelles.

La nouvelle municipalité de l'époque, devant ce constat d'urgence et dans un souci de renforcer la qualité effective de ses services, avait jugé "d'utilité publique" d'initier un audit interne pour définir les besoins des services administratifs et techniques nécessaires, afin de permettre au personnel communal des conditions de travail optimales.

### Effectifs municipaux

Parc de 45 véhicules

63 agents dont 32 au service technique

Renfort saisonnier: 10 à 12

Le secteur des Plagnons est caractérisé par l'existence d'une source d'eau appelée "l'eau rouge" en raison de sa teneur en oxyde de fer

### Coût total:

5 374 756,07 € HT, avec une subvention du conseil général en 2013 de 35 058 €

6 ruches seront installées sur le toit pour favoriser les échanges biotopiques

Après avoir reçu 25 projets, le conseil municipal en a retenu 3, puis il a porté son choix final sur celui porté par le groupement d'architectes Cheysson-Daragon-David. La morphologie de la vallée, la topographie du lieu a inspiré Philippe CHESSON pour l'inscrire dans le paysage Châtellane, rappelant les ardoisières, tout en façonnant une architecture pérenne face aux contraintes climatiques montagnardes. L'installation comprend : des places de stationnement, une aire de lavage des véhicules de 20 m x 7 m, 5 distributeurs d'huiles de moteurs, des pompes à carburant (fuel 6 000 l, gazole 4 000 l), 15 vestiaires doubles (zones vêtements sales/vêtements propres), 4 douches hommes, 2 douches femmes, un réfectoire doté d'un foyer et de tout l'équipement. La conception du bâtiment permet la récupération des eaux de toiture et de drainages dans une citerne d'accumulation d'une capacité de 5 000 l. L'eau récupérée servira à l'arrosage floral et au lavage des véhicules du parc municipal. Le garage est doté d'un récupérateur de graisses et d'huiles de moteurs (2 000 l), d'un déboureur-séparateur d'hydrocarbures.



## QUOI DE NEUF À CHÂTEL ? (suite)

### ► 04/10/2014 - DES DÉMOLITIONS EN VUE

Lors de la dernière séance, le conseil municipal a donné autorisation au maire pour le dépôt, au nom de la commune, des permis de démolition des locaux des anciens services techniques du Linga (notre photo), de l'ancienne gare du Linga et du chalet Les Clarines, au lieu-dit l'Etringa.

Des démolitions qui devraient, sous réserve, avoir lieu cet automne pour le chalet Les Clarines et au printemps pour les deux autres bâtiments.



### ► 25/10/2014 - CANALISATION DU RUISSEAU DANS UN SOUCI DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Suite aux travaux de la liaison inter-domaines, le ruisseau de Vonnes, qui alimente le lac du même nom, a été canalisé dans des buses de 1 600 mm de diamètre, sur une longueur de 75 mètres, avec reconstitution d'un lit de ruisseau à l'intérieur pour permettre au milieu piscicole de remonter.

En concordance avec les lois sur l'eau, il a été décidé la mise en œuvre de mesures compensatoires pour l'artificialisation de ce cours d'eau, en vue de rendre une partie des berges plus naturelles.

Un secteur sera ainsi aménagé en roselière pour favoriser la biodiversité.

Un profilage en pente douce est également prévu, avec une recolonisation naturelle de la végétation pour favoriser les accès et sorties des amphibiens pendant la période de reproduction.



### ► 25/10/2014 - CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR D'EAU DE 300 M<sup>3</sup> À VONNES

la commune a profité des travaux de réalisation de la liaison inter-domaines Super-Châtel/Linga pour remplacer le réservoir d'eau, vieillissant, et porter sa capacité à 300 m<sup>3</sup> (soit 100 m<sup>3</sup> de plus qu'actuellement). Situé sur le site de Vonnes, ce réservoir est connecté à celui situé sur le col de Morgins et dont la capacité est de 1 000 m<sup>3</sup>.

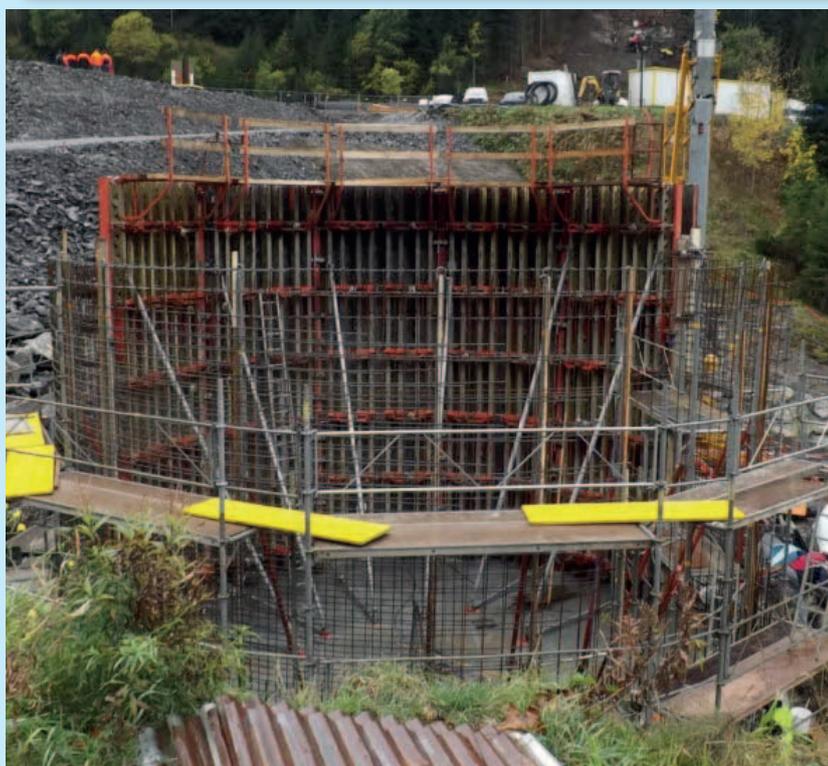
Télesurveillés et équipés d'unités de traitement de l'eau, ces deux équipements complémentaires approvisionnent l'eau publique de la commune avec les autres sites de la station.

L'ouvrage en construction présentera une hauteur de 5,40 m, un diamètre de 9,50 m et une épaisseur des voiles (murs) de 20 cm.

La livraison du génie civil est prévue fin octobre. La porte étanche sera posée début novembre. Viendra ensuite la vérification de l'étanchéité de l'ouvrage (sur une durée d'environ trois semaines).

Le nouveau réservoir sera opérationnel fin novembre. Il restera ensuite la réalisation du lot électromécanique, qui vient d'être lancé en consultation.

Pour la municipalité, l'objectif est la mise à disposition, au plus tard pour les vacances de Noël, de cet équipement indispensable pour compléter la distribution en eau potable du réservoir de Morgins en période de pointe.



### ► 31/10/2014 - IMPORTANTS TRAVAUX CHEMIN DE L'ETRINGA

La commune a engagé toute une série de travaux dès le mois de septembre, chemin de l'Etringa: l'aménagement de trottoirs, le renforcement du réseau d'eaux pluviales ainsi que la reprise des branchements d'eau et la réfection de la voirie.

Ce chantier s'inscrit dans la continuité de la construction du nouveau centre aquatique Forme d'O et de l'aménagement des parkings. Il a été confié, après mise en concurrence, aux entreprises Colas et LEC, pour un montant de 372 000 euros TTC. La maîtrise d'œuvre a été confiée elle au cabinet GTR, et la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune elle-même.

La fin des travaux est programmée fin novembre, sauf imprévu météorologique.

Les travaux principaux consistent à la construction d'un trottoir (côté droit en montant) d'une longueur de 182 mètres et d'une largeur de 1 à 1,8 mètre, la restructuration de la voirie sur toute sa largeur et la réalisation d'un tapis d'enrobé complet, le renforcement du réseau d'eaux pluviales (d'une longueur de 150 m environ) par un collecteur DN 300 mm, et la reprise de tous les branchements d'eau.

Une déviation a été mise en place pour permettre l'accès au centre nautique et aux résidences situées dans le secteur.



### ► 07/11/2014 - IMPOSANT CHANTIER AVEC LA RÉALISATION DE LA LIAISON DES DOMAINES LINGA/SUPER CHÂTEL

La liaison Linga/Super-Châtel était attendue depuis plus de 30 ans. De nombreux projets furent élaborés, mais il fallait avoir l'audace de la réaliser. Elle sera opérationnelle cet hiver, alors que la fusion Franco-Suisse des Portes du Soleil fêtera son demi-siècle. « Un chantier en montagne, c'est l'art et la manière de construire dans des conditions de terrains souvent compliquées et l'obligation de créer les conditions d'une parfaite collaboration entre l'initiative publique, le secteur privé et les services de l'État compétents », rappelle le maire Nicolas RUBIN.

Deux télésièges de la marque Poma se construisent: un 6 places débrayable neuf, "Les Portes du Soleil", qui conduira les skieurs jusqu'à Super Châtel et un 4 places débrayable réutilisé et entièrement rénové, "Les Gabelous", qui assurera le transfert de l'autre côté de la route départementale en direction du Linga.

Avec 160 000 m<sup>3</sup> de terrassement, ce chantier est considéré comme le plus gros chantier de montagne des deux Savoies cette année. De très nombreuses personnes des deux côtés de la frontière s'arrêtent pour regarder les travaux, photographier l'évolution du chantier.

Un investissement de 15 millions d'euros

Le financement est assuré par les ventes de forfaits, donc par les usagers, et non par la commune qui, elle, ne gère que les démarches administratives et la mise en concurrence des entreprises.

L'investissement global est de l'ordre de 15 M€. D'autres chantiers de cette ampleur se déroulent également en Haute-Savoie à La Clusaz, Chamonix, Saint-Gervais...



## CONCOURS DE BOULES AARC - 05 AOÛT 2014

Nouvelle affluence record au tournoi de pétanque de l'A.A.R.C. qui s'est déroulé le mardi 05 août 2014 au terrain de boules de Loy avec la présence de 27 équipes !

En fin de soirée les joueurs ont été récompensés avec cadeaux et apéritif offerts par M. Jean Pierre VESIN puis la journée s'est terminée par un repas pris en commun au restaurant de Loy.

### Résultats concours de boules A.A.R.C. du 05/08/2014

#### Concours général

- 1) Maurice HERVE - Daniel THILLE
- 2) Gérard RAINAUD - Mme MARQUIS
- 3) Catherine FOUROT - Alain FOUROT
- 4) Eliane ALIX - Mme THILLE

#### Concours complémentaire

- 1) Laure VIRAL - Jean BARTHES
- 2) Jean Paul WEICK - Jacques MAREK
- 3) Malou WEICK - Claude HINDRYCHX
- 4) Joël HUET - GUITOU

#### Concours super-complémentaire

- 1) Michel DENNI - Jean Michel ALIX



## REPAS APRÈS LA RÉUNION D'INFORMATION

### 9 AOÛT 2014

Une centaine de résidents se sont réunis, après la réunion d'information au restaurant du VIEUX FOUR. L'ambiance a été très bonne, un repas gastronomique servi par le « grand chef » était excellent. Un petit regret toutefois c'est que le soleil n'était pas présent et le repas s'est fait à l'intérieur du restaurant.



## FONDATION GIANADDA À MARTIGNY - MERCREDI 13 AOÛT 2014

Une quinzaine d'adhérents se sont réunis pour visiter les oeuvres de RENOIR à la Fondation de GIANADDA à Martigny.

Très belle exposition - malheureusement beaucoup trop de monde pour contempler les magnifiques oeuvres de RENOIR.

## SORTIE AU PARC DES AIGLES DU LÉMAN

### LUNDI 18 AOÛT 2014

Sortie au parc des Aigles du Léman lundi 18 août 2014 avec 18 personnes sous un ciel clément mais un peu venté. Spectacle de qualité: Aigles en vol, mais aussi plusieurs oiseaux aquatiques (cormorans, hérons, cigognes et oies sauvages). Des animations sont prévues pour distraire et instruire le public: spectacle de fauconnerie équestre, spectacle de cape et d'épée menée par des mousquetaires, démonstration de chien de berger.



## SORTIE À L'ALPAGE CHALET LIOSON D'EN-BAS

### LUNDI 4 AOÛT 2014

La deuxième sortie à la fromagerie de l'Alpage du Lioson d'En-Bas a été fort appréciée par les 20 membres qui s'y étaient inscrits. De plus, ce jour-là le fromager fêtait ses 50 ans et nous lui avons apporté des produits de Haute-Savoie, ce qui a rendu cette sortie encore plus magique et humaine !

Le soleil était à nouveau de la partie, ainsi que rires et bonne humeur, ce qui a fait de cette journée un magnifique souvenir !

Merci à tous de votre participation et merci à mon ami fromager pour son accueil et son humilité !

